PROFIL NORMALISÉ INTERNATIONAL

ISO/CEI **ISP** 10611-5

> Première édition 1994-10-15

Technologies de l'information — Profils normalisés internationaux AMH1n — Systèmes de messagerie — Messagerie

iTeh STANDARD PREVIEW

Partie 5: ds iteh ai Accès AMH13-MS (P7)

https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bb06969c-e58f-45a0-89a4-

b16b8965cc1e/iso-iec-isp-10611-5-1994 Information technology — International Standardized Profiles AMH1n — Message Handling Systems — Common Messaging —

Part 5: AMH13-MS Access (P7)



Sommaire

	Pa	ge
Avant-pro	pos	ii
Introduction	on	iii
1	Domaine d'application	1
2	Références normatives	2
3	Définitions	3
4	Abréviations	5
5	Conformité	5
Annexes	iTeh STANDARD PRE	VIEW
A	Formulaire ISPICS pour l'ISO/CEI ISP 10611-5 (AMH13)	7
В	Amendements et corrigenda (standards.iteh.ai	o

ISO/IEC ISP 10611-5:1994

https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bb06969c-e58f-45a0-89a4-b16b8965cc1e/iso-iec-isp-10611-5-1994

© ISO/CEI 1994

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

ISO/CEI Copyright Office • Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse Version française tirée en 1996 Imprimé en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) et la CEI (Commission électrotechnique internationale) forment ensemble un système consacré à la normalisation internationale considérée comme un tout. Les organismes nationaux membres de l'ISO ou de la CEI participent au développement de Normes internationales par l'intermédiaire des comités techniques créés par l'organisation concernée afin de s'occuper des différents domaines particuliers de l'activité technique. Les comités techniques de l'ISO et de la CEI collaborent dans des domaines d'intérêt commun. D'autres organisations internationales, gouvernementales ou non gouvernementales, en liaison avec l'ISO et la CEI participent également aux travaux.

Dans le domaine des technologies de l'information, l'ISO et la CEI ont créé un comité technique mixte, l'ISO/CEI JTC 1. Parallèlement à la mise au point de Normes internationales, l'ISO/CEI JTC 1 a mis en place un groupe spécial de normalisation fonctionnelle pour l'élaboration de profils normalisés internationaux (ISP).

Un profil normalisé international est un document approuvé et harmonisé à l'échelle internationale qui identifie une norme ou un groupe de normes, ainsi que des options et des paramètres, nécessaires pour accomplir une fonction ou un ensemble de fonctions.

Les projets de profils normalisés internationaux (DISP) sont soumis aux organismes nationaux pour approbation. Leur publication comme profil normalisé international requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

Le Profil normalisé international ISO/CEI ISP 10611-5 a été élaboré avec la collaboration des groupes suivants :

- OSI Asia-Oceania Workshop (AOW);
- European Workshop for Open systems (EWOS) [conjointement avec l'Institut Européen de Normalisation des Télécommunications (ETSI)];
- OSE Implementors' Workshop (OIW).

L'ISO/CEI ISP 10611 comprend les parties suivantes présentées sous le titre général *Technologies de l'information* — *Profils normalisés internationaux AMH1n* — *Systèmes de messagerie* — *Messagerie commune*:

- Partie 1 : Support de Service MHS
- Partie 2 : Spécification des protocoles ROSE, RTSE, ACSE, Présentation et Session pour une utilisation par MHS
- Partie 3 : Transfert de messages AMH11 (P1)
- Partie 4 : Accès AMH12-MTS (P3)
- Partie 5 : Accès AMH13-MS (P7)

Les annexes A et B font partie intégrante de la présente partie de l'ISO/CEI ISP 10611.

Introduction

La présente partie du profil normalisé international ISO/CEI ISP 10611 est définie dans le contexte de la normalisation fonctionnelle, conformément aux principes spécifiés par l'ISO/CEI TR 10000, «Structure et taxinomie des profils normalisés internationaux». Le contexte de normalisation fonctionnelle n'est qu'une partie de l'ensemble des activités de normalisation des technologies de l'information (IT), couvrant les normes de base, les profils et les mécanismes d'enregistrement. Un profil définit une combinaison de normes de base qui, collectivement, remplissent une fonction IT bien définie. Les profils normalisent l'utilisation d'options et autres variations dans les normes de base, et fournissent une base pour la mise au point d'essais de systèmes uniformes et reconnus au niveau international.

L'un des rôles les plus importants d'un ISP est de servir de base au développement (par des organismes autres que l'ISO et la CEI) d'essais et de centres d'essais reconnus sur le plan mondial. Les ISP sont produits non seulement pour «légitimer» un choix particulier de normes de base et d'options, mais aussi pour promouvoir la possibilité réelle d'échanges d'informations entre les systèmes. Le développement et l'approbation généralisée des essais fondés sur cet ISP et sur d'autres sont essentiels pour la réalisation de cet objectif.

Le texte de la présente partie de l'ISO/CEI ISP 10611 a été mis au point en étroite collaboration avec les groupes d'experts MHS des trois ateliers de 8645a0-89a4-travail régionaux : le North American OSE Implementors' Workshop (OIW), le European Workshop for Open Systems (EWOS) (conjointement avec le groupe d'experts correspondant de l'Institut Européen de Normalisation des Télécommunications — ETSI) et l'OSI Asia-Oceania Workshop (AOW). La présente partie de l'ISO/CEI ISP 10611 a fait l'objet d'une harmonisation entre ces trois ateliers et a été ratifiée par leurs assemblées plénières respectives.

Technologies de l'information — Profils normalisés internationaux AMH1n — Systèmes de messagerie — Messagerie commune —

Partie 5:

Accès AMH13-MS (P7)

1 Domaine d'application

iTeh STANDARD PREVIEW

1.1 Généralités

La présente partie de l'ISO/CEI ISP 10611 traite de l'accès à une mémoire de messages (MS — Message Store) à l'aide du protocole d'accès MS P7 (voir également figure 1). Ces spécifications constituent une partie des fonctions d'application de messagerie commune, comme défini dans les différentes parties de l'ISO/CEI ISP 10611, qui forment une base commune pour les profils normalisés internationaux liés au type de contenu, pour les systèmes de messagerie (MHS), qui seront mis au point. b16b8965cc1e/iso-iec-isp-10611-5-1994

1.2 Position dans la taxinomie

La présente partie de l'ISO/CEI ISP 10611 est la cinquième d'un ISP à plusieurs parties, désigné dans l'ISO/CEI TR 10000-2 comme «AMH1, Systèmes de messagerie — Messagerie commune» (voir également l'ISO/CEI TR 10000-1, paragraphe 8.2 pour la définition des ISP à plusieurs parties).

La présente partie de l'ISO/CEI ISP 10611 spécifie le profil suivant :

AMH13 — Accès MS (P7)

Le profil AMH13 peut être associé à tous les profils T (voir l'ISO/CEI TR 10000) spécifiant le service Transport en mode connexion OSI.

1.3 Scénario

Le modèle utilisé est l'accès à une mémoire de messages (MS) par un utilisateur-MS, en particulier, l'intercommunication entre une MS et un utilisateur-MS (à savoir, un agent d'utilisateur) se servant du protocole P7, comme illustré à la figure 1.

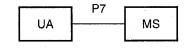


Figure 1 — Scénario AMH13

Le profil AMH13 couvre tous les aspects du service abstrait MS, comme défini dans l'ISO/CEI 10021-5, lorsqu'il est réalisé à l'aide du protocole P7.

Les services et protocoles de couche supérieure OSI destinés à supporter les fonctions des systèmes de messagerie (MHS) couvertes par le profil AMH13 sont spécifiés dans la série de normes indiquées au tableau 1.

Couche Application	MHS	ISO/CEI 10021-6
	ROSE	voir ISO/CEI ISP 10611-2
	RTSE	voir ISO/CEI ISP 10611-2
	ACSE	voir ISO/CEI ISP 10611-2
Couche Présentation		voir ISO/CEI ISP 10611-2
Couche Session		voir ISO/CEI ISP 10611-2

Tableau 1 — Modèle du profil AMH13

2 Références normatives

Les documents suivants comportent des dispositions qui, par suite de la référence qui y est faite, constituent des dispositions valables pour la présente partie de l'ISO/CEI ISP 10611. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Tout document est sujet à révision, et les parties prenantes des accords fondés sur la présente partie de l'ISO/CEI ISP 10611 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des documents indiqués ci-après, étant donné que les références faites par les ISP à de tels documents peuvent être spécifiques d'une édition particulière. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des normes internationales et des ISP en vigueur. Le bureau de normalisation des télécommunications de l'UIT tient à jour la liste des Recommandations UIT-T en vigueur.

Les amendements et corrigenda apportés aux normes de base citées en référence sont répertoriés à l'annexe B.

NOTE — Les références faites dans la présente partie de USO/CEI ISP 10611 à des articles spécifiques de documents ISO/CEI sont également valables pour les Recommandations UIT-T équivalentes (comme mentionné ci-dessous), sauf indication contraire.

ISO/CEI TR 10000-1:1992, Technologies de l'information — Structure et taxinomie des profils normalisés internationaux — Partie 1 : Structure.

ISO/CEI TR 10000-2:1992, Technologies de l'information — Structure et taxinomie des profils normalisés internationaux — Partie 2 : Taxinomie.

ISO/CEI 10021-1:1990, Technologies de l'information — Communication de texte — Systèmes d'échange de texte en mode message (MOTIS) — Partie 1 : Présentation générale du système et des services [voir également la Recommandation X.400 (1992) du CCITT].

ISO/CEI 10021-2:1990, Technologies de l'information — Communication de texte — Systèmes d'échange de texte en mode message (MOTIS) — Partie 2 : Architecture générale [voir également la Recommandation X.402 (1992) du CCITT].

ISO/CEI 10021-5:1990, Technologies de l'information — Communication de texte — Systèmes d'échange de texte en mode message (MOTIS) — Partie 5 : Mémoire de messages : Définition de service de service abstrait [voir également la Recommandation X.413 (1992) du CCITT].

ISO/CEI 10021-6:1990, Technologies de l'information — Communication de texte — Systèmes d'échange de texte en mode message (MOTIS) — Partie 6 : Spécifications de protocole [voir également la Recommandation X.419 (1992) du CCITT].

ISO/CEI ISP 10611-1:1994, Technologies de l'information — Profils normalisés internationaux AMH1n — Systèmes de messagerie — Messagerie commune — Partie 1 : Support du Service MHS.

ISO/CEI ISP 10611-2:1994, Technologies de l'information — Profils normalisés internationaux AMH1n — Systèmes de messagerie — Messagerie commune — Partie 2 : Spécification des protocoles ROSE, RTSE, ACSE, Présentation et Session pour une utilisation par MHS.

Recommandation X.400 du CCITT (1992), Principe du système et du service de messagerie.

Recommandation X.402 du CCITT (1992), Systèmes de messagerie : Architecture globale.

Recommandation X.413 du CCITT (1992), Systèmes de messagerie : Mémoire de messages : Définition de service abstrait.

Recommandation X.419 du CCITT (1992), Systèmes de messagerie : Spécifications de protocole.

3 Définitions

Pour les besoins de la présente partie de l'ISO/CEI ISP 10611, les définitions suivantes s'appliquent.

Les termes utilisés dans la présente partie de l'ISO/CEI ISP 10611 sont définis dans les normes de base citées en référence ; par ailleurs, les termes suivants sont définis.

3.1 Généralités

prescription de base : Élément de service, de protocole, de procédure ou toute autre fonction identifiable spécifié(e) dans les normes de base, devant être pris en charge par toutes les réalisations MHS.

groupe fonctionnel: Spécification d'un ou de plusieurs éléments apparentés de service, de protocole, de procédure ou toute autre fonction identifiable, spécifiés dans les normes de base qui, ensemble, prennent en charge une zone facultative significative des fonctionnalités MHS. dans les normes de base qui, ensemble, prennent en charge une zone facultative significative des fonctionnalités MHS. dans les normes de base qui, ensemble, prennent en charge une zone facultative significative des fonctionnalités MHS. dans les normes de base qui, ensemble, prennent en charge une zone facultative significative des fonctionnalités MHS. dans les normes de base qui, ensemble, prennent en charge une zone facultative significative des fonctionnalités MHS. dans les normes de base qui, ensemble, prennent en charge une zone facultative significative des fonctionnalités MHS. dans les normes de base qui, ensemble, prennent en charge une zone facultative significative des fonctionnalités MHS. dans les normes de base qui, ensemble, prennent en charge une zone facultative significative des fonctionnalités MHS. dans les normes de base qui prennent en charge une zone facultative significative des fonctionnalités MHS. dans les normes de base qui prennent en charge une zone de la contractive de

NOTE — Un groupe fonctionnel peut couvrir une combinaison de fonctions MHS spécifiées dans les normes de base, pour laquelle l'effet de la réalisation peut être déterminé au niveau de l'interface externe normalisée — c'est-à-dire, via un protocole de communications OSI normalisé (les autres formes d'interface exposée, telles qu'une interface programmatique normalisée, ne rentrent pas dans le cadre de la présente version de l'ISO/CEI ISP 10611).

b16b8965cc1e/iso-iec-isp-10611-5-1994

3.2 Classification des prises en charge (ou supports)

Afin de spécifier le niveau de prise en charge des opérations, arguments, résultats, attributs et autres fonctions de protocole de la présente partie de l'ISO/CEI ISP 10611, la terminologie suivante est définie.

3.2.1 Capacités statiques

Les classifications suivantes sont utilisées dans la présente partie de l'ISO/CEI ISP 10611 afin de définir les conditions de conformité **statiques** - c'est-à-dire, les **capacités**.

Dans le cas d'arguments et de résultats (éléments de protocole), la classification dépend de celle de l'élément contenant, le cas échéant. Lorsque les éléments constituant un élément non primitif ne sont pas spécifiés individuellement, on considère que chacun appartient à la même classification que l'élément non primitif. Lorsque la gamme de valeurs devant être prise en charge pour un élément n'est pas spécifiée, toutes les valeurs définies dans les normes de base MHS doivent être supportées.

support obligatoire (m): L'élément ou la fonction doit être totalement pris en charge. Une réalisation doit être en mesure de générer l'élément et/ou de recevoir l'élément et d'effectuer toutes les procédures associées (c'est-à-dire, impliquant la capacité à traiter la syntaxe et la sémantique de l'élément) selon le cas, comme spécifié dans les normes de base MHS. Lorsque la prise en charge de l'émission (génération) et celle de la réception ne sont pas différenciées, les deux capacités doivent être prises en compte. Le support obligatoire d'un attribut MS nécessite qu'il soit pris en charge dans le contexte de tous les arguments et résultats d'opération supportés applicables, et qu'il soit utilisé dans un sélecteur au niveau de support exigé pour le filtre. La manière dont les valeurs d'attributs sont stockées par une réalisation MS, ou utilisées par une réalisation UA, relève d'un choix local.

support facultatif (o): Une réalisation n'est pas tenue de prendre en charge l'élément ou la fonction. En cas de prise en charge, l'élément doit être considéré comme si le support obligatoire était spécifié. Si le support n'est pas déclaré, et que l'élément est un argument, une réalisation doit générer une indication d'erreur appropriée lors de la réception de l'élément. Si le support n'est pas déclaré, et que l'élément est un résultat, une réalisation peut ignorer cet élément lorsqu'il est reçu. Si le support d'une opération en tant que répondeur n'est pas déclaré, une indication d'erreur appropriée doit alors être générée (au minimum, un rejet ROSE doit être généré).

support conditionnel (c): L'élément doit être pris en charge dans les conditions spécifiées dans la présente partie de l'ISO/CEI ISP 10611. Si ces conditions sont respectées, l'élément doit être traité comme si le support obligatoire était spécifié. Dans le cas contraire, l'élément doit être traité comme si le support facultatif était spécifié (sauf indication contraire).

en dehors du domaine d'application (i): L'élément se situe en dehors du domaine d'application de la présente partie de l'ISO/CEI ISP 10611 — c'est-à-dire qu'il ne sera pas soumis à un test de conformité à l'ISP.

non applicable (—): L'élément n'est pas applicable dans le contexte particulier d'utilisation de cette classification.

iTeh STANDARD PREVIEW

3.2.2 Comportement dynamique

(standards.iteh.ai)
Les classifications précédentes sont utilisées dans la présente partie de l'ISO/CEI ISP 10611 afin de spécifier les conditions de conformité statiques (à savoir, les capacités); les conditions de conformité dynamiques (à savoir, le comportement) sont celles spécifiées dans les normes de base MHS, Toutefois, dans certains cas, il a été nécessaire de définir des conditions de conformité dynamiques supplémentaires dans le présent profil. Pour cela, un second code de classification a été utilisé, comme suit."

NOTE — Le paragraphe 6.7 de l'ISO/CEI TR 10000-1 stipule qu'un profil ne doit pas introduire de contraintes de comportement dynamique lors de la réception. Toutefois, dans le cas de la sécurité MHS (au moins), les normes de base définissent une indication d'erreur pouvant s'appliquer à une violation de sécurité, mais elles ne précisent pas les conditions d'utilisation de cette erreur. Toute spécification d'utilisation de cette indication d'erreur dans un profil peut donc être considérée comme une application des dispositions des normes de base, et non comme une modification.

nécessaire (r): L'élément doit toujours être présent. Une réalisation doit s'assurer que l'élément est toujours généré ou utilisé de manière appropriée. L'absence de l'élément lors de la réception doit entraîner la fin ou le rejet de la communication avec génération d'une indication d'erreur appropriée comme spécifié dans les normes de base MHS.

exclu (x): L'élément ne doit jamais être présent. Une réalisation doit s'assurer que l'élément n'est jamais généré ni utilisé, selon le cas. La présence de l'élément lors de la réception doit entraîner la fin ou le rejet de la communication avec génération d'une indication d'erreur appropriée comme spécifié dans les normes de base MHS.

NOTE — Il se peut que certaines réalisations aient à exclure une capacité statique pour ce type d'élément, mais ces considérations ne rentrent pas dans le cadre du présent profil. Ainsi, les éléments classés comme exclus (x) sont également classés comme étant en dehors du domaine d'application (i) en termes de capacité statique.

4 Abréviations

AMH Messagerie d'application (Application Message Handling)

ASN.1 Notation de syntaxe abstraite numéro un (Abstract Syntax Notation One)

DIR Utilisation de l'annuaire (Use of Directory)
EoS Élément de service (Element of Service)
FG Groupe fonctionnel (Functionnal Group)

ISP Profil normalisé international (International Standardized Profile)

MHS Système de messagerie (Message Handling System)

MS Mémoire de messages (Message Store)

MTA Agent de transfert de messages (Message Transfer Agent)

OSI Interconnexion de systèmes ouverts (Open Systems Interconnection)

PD Remise physique (Physical Delivery)

SEC Sécurité (Security)

UA Agent d'utilisateur (User Agent)

Niveau de support des éléments et fonctions de protocole (voir paragraphe 3.2) :

m support obligatoire
o support facultatif
c support conditionnel

en dehors du domaine d'application DPREVIEW

non applicable (standards.iteh.ai)

r nécessaire

x exclu <u>ISO/IEC ISP 10611-5:1994</u>

https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bb06969c-e58f-45a0-89a4-b16b8965cc1e/iso-iec-isp-10611-5-1994

5 Conformité

La présente partie de l'ISO/CEI ISP 10611 énumère les prescriptions relatives aux réalisations destinées à un interfonctionnement. La conformité à la présente partie de l'ISO/CEI ISP 10611 implique le respect de toutes les prescriptions des normes de base appropriées, et de toutes les prescriptions des articles suivants et de l'annexe A de la présente partie de l'ISO/CEI ISP 10611. L'annexe A indique la relation entre ces prescriptions et celles des normes de base.

5.1 Déclaration de conformité

Pour que chaque réalisation soit conforme au profil AMH13, comme spécifié dans la présente partie de l'ISO/CEI ISP 10611, un formulaire PICS doit être disponible, indiquant la prise en charge ou l'absence de prise en charge de chaque option identifiée dans la présente norme.

Le domaine d'application de la conformité au profil AMH13 couvre à la fois les MS et les utilisateurs-MS (c'est-à-dire, les UA). Pour être conforme au profil AMH13, la réalisation doit indiquer si elle veut être conforme en tant que MS ou utilisateur-MS.

5.2 Conformité à MHS

La présente partie de l'ISO/CEI ISP 10611 spécifie les options ou sélections de réalisation de sorte que les réalisations répondent aux conditions de conformité de l'ISO/CEI 10021 et des Recommandations X.400 du CCITT.

Les réalisations conformes au profil AMH13, comme spécifié dans la présente partie de l'ISO/CEI ISP 10611, doivent mettre en œuvre toutes les fonctions de support obligatoire (m) identifiées comme prescriptions de base dans l'annexe A, à l'exception de celles qui sont des composantes d'une fonction facultative non mise en œuvre. Les fonctions de support facultatif (o) mises en œuvre doivent être indiquées.

Pour les réalisations conformes au profil AMH13 comme spécifié dans la présente partie de l'ISO/CEI ISP 10611, il doit être indiqué si elles prennent en charge ou non l'un des groupes fonctionnels facultatifs, spécifiés dans l'ISO/CEI ISP 10611-1, qui sont applicables au domaine d'application de ce profil et à la fonction (à savoir, MS ou utilisateur MS) déclarés conformes. Pour chaque groupe fonctionnel pris en charge, une réalisation doit mettre en œuvre toutes les fonctions de support obligatoire (m) identifiées pour ce groupe à l'annexe A, à l'exception de celles qui sont des composantes d'une fonction facultative non mise en œuvre. Les fonctions de support facultatif (o) mises en œuvre doivent être indiquées.

Les réalisations doivent prendre en charge les procédures associées avec les éléments de protocole supportés, comme spécifié dans les normes de base et dans l'ISO/CEI ISP 10611-1. Les éléments de service MHS correspondant à ces procédures sont indiquées à l'annexe A de l'ISO/CEI ISP 10611-1.

Pour les réalisations conformes au profil AMH13 comme spécifié dans la présente partie de l'ISO/CEI ISP 10611, les contextes d'application P7 déclarés conformes doivent être indiqués.

5.3 Conformité aux couches sous-jacentes

Les réalisations conformes au profil AMH13 comme spécifié dans la présente partie de l'ISO/CEI ISP 10611 doivent également être conformes à l'ISO/CEI ISP 10611-2, selon les contextes d'application P7 déclarés conformes.

ISO/IEC ISP 10611-5:1994 https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bb06969c-e58f-45a0-89a4-b16b8965cc1e/iso-iec-isp-10611-5-1994

Annexe A 1

(normative)

Formulaire ISPICS pour l'ISO/CEI ISP 10611-5 (AMH13)

En cas de divergence entre le contenu de la présente partie de l'ISO/CEI ISP 10611 et les tableaux de la présente annexe, cette dernière fait foi.

NOTE — Il est prévu qu'une future version de la présente annexe apparaisse sous la forme d'une liste de prescriptions ISPICS (IPRL) d'un formulaire PICS de normes de base publiées, utilisant la même structure, le même schéma de classification et la même notation que la présente annexe.

Le paragraphe A.1 spécifie les prescriptions de base de conformité au profil AMH13. Le paragraphe A.2 énumère des prescriptions complémentaires à celles définies au paragraphe A.1 pour chaque groupe fonctionnel facultatif, en cas de conformité à l'un de ces groupes. Le paragraphe A.3 permet de donner des informations supplémentaires relatives à certains aspects d'une réalisation pour laquelle aucune prescription particulière n'est incluse dans l'ISO/CEI ISP 10611. Les tableaux de ces trois paragraphes doivent être complétés de manière appropriée.

Dans chaque tableau, la colonne «Norme de base» représente le niveau de prise en charge nécessaire pour la conformité à la norme de base et la colonne «Profil» indique le niveau de prise en charge requis par le présent ISP (à l'aide de la classification et la notation définies au paragraphe 3.2).

La colonne «Réf.» est destinée aux renvois. La notation employée pour les références indique également des éléments composites contenant des sous-éléments (la référence d'un sous-élément est préfixée par la référence de l'élément composite).

La colonne «Support» est destinée au fournisseur de la réalisation, qui la complétera comme suit :

Y l'élément ou la fonction est totalement supporté(e) (c'est-à-dire, respect des prescriptions de la classification de support du profil m) 10611-5:1994

classification de support du profitibilitation 10011-5:1994

N l'élément ou la fonction n'est pas supporté(e) ; une précision indique l'action exécutée lors de la réception d'un tel élément, à savoir :

ND — l'élément est supprimé/ignoré

NR — l'unité de données de protocole (PDU) est rejetée (avec une indication d'erreur appropriée,

lorsqu'elle est applicable)

- ou blanc

l'élément ou la fonction n'est pas applicable (autrement dit, une fonction majeure ou un élément de protocole composite incluant cet élément ou cette fonction n'est pas pris en charge)

¹ Levée du copyright des formulaires ISPICS

Les utilisateurs du présent profil normalisé international peuvent librement reproduire le formulaire ISPICS de la présente annexe afin de l'utiliser à bon escient et peuvent publier le formulaire ISPICS complété.

Identification de la réalisation **A.0**

A.0.1 Identification de PICS

Réf.	Question	Réponse
1	Date de déclaration (JJ/MM/AA)	
2	Numéro de série du PICS	
3	Renvoi d déclaration de conformité au système	

A.0.2 Identification de l'IUT

Réf.	Question	Réponse
1	Nom de la réalisation	
2	Version de la réalisation	
3	Nom du matériel	
4	Version du matériel	
5	Nom du système d'exploitation	
6	Version du système d'exploitation	ARD PREVIEW
7	Configuration spéciale	nda itale ai)
8	Autres informations (Stantua	rds.iteh.ai)

<u>ISO/IEC ISP 10611-5:1994</u>

https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bb06969c-e58f-45a0-89a4-Identification du fournisseur6b8965cc1e/iso-iec-isp-10611-5-1994 A.0.3

Réf.	Question	Réponse
1	Nom de l'organisme	
2	Nom(s) du contact	
3	Adresse	
4	Numéro de téléphone	
5	Numéro de télex	
6	Numéro de télécopie	
7	Adresse de courrier électronique	
8	Autres informations	

A.0.4 Identification de protocol

Réf.	Question	Réponse
1.	Titre, numéro de référence et date de publication de la norme de protocole	
2	Version(s) de protocole	non applicable
3	Addenda/amendements/corrigenda mis en œuvre	
4	Rectificatifs mis en œuvre	non applicable

A.0.5 Type de réalisation

Réf.	Type de réalisation	Réponse
1	Utilisateur MTS (UA ou MS)	
- 2	МТА	
3	MS (interface P3 vers MTA)	

NOTE — Un formulaire PICS séparé doit être complété pour chaque type de réalisation déclarée conforme.

iTeh STANDARD PREVIEW

A.0.6 Déclaration globale de conformité (standards.iteh.ai)

	(Statical)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Réf.	Question	Réponse	Commentaires
1	Toutes les prescriptions obligatoires des normes	<u>P 10611-5:1994</u> dards/sist/bb06969c-e5	8f-45a0-89a4-
	de base sont-elles mises en œuvre ?	iec-isp-10611-5-1994	Section 1.

A.0.7 Déclaration de conformité au profil

Réf.	Question	Réponse	Commentaires
1	Toutes les prescriptions obligatoires du profil AMH13 sont-elles mises en œuvre ?		
2	Toutes les prescriptions obligatoires de l'un des groupes fonctionnels facultatifs suivants sont- elles mises en œuvre ?		
2.1	Remise physique (PD)		non applicable dans le cas d'une MS
2.2	Heure limite de remise (LD)		non applicable dans le cas d'une MS
2.3	Renvoi du contenu (RoC)		
2.4	Sécurité (SEC)		classe(s):
2.5	Utilisation de l'annuaire (DIR)		non applicable dans le cas d'une MS